



# Fiche de données de sécurité

## Honey Dew Mask

### SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Honey Dew Mask
Autres moyens d'identification	Numéro de code 571
Usage recommandé	Agent de masquage à base de solvant.
Restrictions d'utilisation	Utiliser uniquement comme indiqué selon les instructions de l'étiquette.
Fabricant	Leysons Products, a division of 1787528 Ontario Inc., 1366 Sandhill Drive, Ancaster, Ontario, L9G 4V5, (905) 648-7832
Numéro de téléphone d'urgence	Mark Bryans, (905) 648-7832 ext 351, Du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 15 h 30. CANUTECH, 613-996-6666, 24 l'heure pour les situations d'urgence mettant en cause des marchandises dangereuses.
Numéro de la FDS	0434

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2B; Danger par aspiration - catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Danger

Liquide et vapeur inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Peut causer une irritation des voies respiratoires

Peut causer une irritation de la peau ou des yeux.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Kérosène hydrotraité	64742-47-8	50-70		
Alcool isopropylique	67-63-0	10-20		
Fragrance		10-20		

#### Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

Identificateur du produit : Honey Dew Mask - Ver. 1

FDS No. : 0434

Date de préparation : le 28 octobre, 2021

Date de la plus récente version révisée :

Page 01 de 06

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Si l'irritation se produit, enlever la personne à l'air frais.  
Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux), retirer tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Rincer la peau à grande eau ou se doucher.  
Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### Ingestion

En cas d'ingestion, contacter un médecin ou un centre anti-poison.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Nocif si avalé.

Peut causer de l'irritation de la peau sur un contact prolongé.

Peut irriter le système respiratoire.

Peut causer une irritation modérée à grave des yeux.

### Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

#### Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux.

#### Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, allergies cutanées.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée.

### Dangers spécifiques du produit

Si elles étaient impliquées dans un incendie, elle peut générer des oxydes de carbone, d'azote ou d'ammoniac s'il est chauffé au-dessus de son point d'ébullition.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un équipement d'extinction d'incendie complet et un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter des gants de protection et une protection oculaire par mesure de précaution.

Portez un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeur organique.

Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant.

### Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminer toutes les sources d'ignition, les flammes ou sources de décharge électrique.

Contenir et ou absorber déversement avec absorbants commerciaux puis placer dans un conteneur adapté.

Utiliser des outils anti-étincelles et un équipement antidéflagrant dans le cas de déversements importants.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Ne pas ingérer.

Garder les contenants scellés lorsque vous ne l'utilisez pas.

Ne pas respirer les vapeurs.

Portez un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeur organique.

Portez des gants et une protection oculaire par mesure de précaution.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Kérosène hydrotraité	200 mg/m3					
Alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm				

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection en cas de contact ne sont pas évitables.

#### Protection de la peau

Porter des gants de protection et des vêtements pour éviter le contact avec la peau.

#### Protection des voies respiratoires

Utiliser dans des zones bien ventilées. En cas de ventilation insuffisante, porter un respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH avec une cartouche de vapeurs organiques.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Jaune claire.
Odeur	Fruitée
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point d'ébullition/Point initial	Pas disponible
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	~ 42 °C (108 °F) (en vase clos)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible

Identificateur du produit : Honey Dew Mask - Ver. 1

FDS No. : 0434

Date de préparation : le 28 octobre, 2021

Page 03 de 06

Date de la plus récente version révisée :

<b>Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité</b>	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	Pas disponible
<b>Solubilité</b>	Insoluble dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
<b>Coéfficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Peut causer un incendie.

### Conditions à éviter

Hautes températures.

Congélation.

Matières incompatibles.

### Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium).

### Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure mais ne sont pas limités à des oxydes de carbone, d'azote et d'ammoniac.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation.

Contact avec la peau.

Absorption par la peau.

Contact oculaire.

Ingestion.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Kérosène hydrotraité	> 6.03 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	> 5000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
Alcool isopropylique	16000 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	5045 mg/kg (rat)	5030-7900 mg/kg (lapin)

### Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer de l'irritation ou des symptômes tels que rougeur, oedème, séchage, une délipidation ou fissuration de la peau.

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

Peut causer une irritation modérée à grave des yeux.

**Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique****Inhalation**

Peut provoquer une irritation grave des voies respiratoires.

**Absorption par la peau**

Peut causer de l'irritation sur un contact prolongé.

**Ingestion**

Nocif si avalé.

**Danger par aspiration**

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

**Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Aucun des effets chronique sont attendus fourni suffisamment de protection personnelle est pris pendant l'usage.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peut irriter le système respiratoire.

**Cancérogénicité**

N'est pas réputé cancérogène.

**Toxicité pour la reproduction****Développement de la progéniture**

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

**Fonction sexuelle et la fertilité**

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

**Effets sur ou via l'allaitement**

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non réputé comme un mutagène.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité**

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

**Persistante et dégradation**

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

**Potentiel de bioaccumulation**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

**Mobilité dans le sol**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

**Les méthodes d'élimination**

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
----------------	------------	-------------------------------------	--	--------------------

Identificateur du produit : Honey Dew Mask - Ver. 1

FDS No. : 0434

Date de préparation : le 28 octobre, 2021

Page 05 de 06

Date de la plus récente version révisée :

Canadian TDG	1268	Distillats de pétrole, N.S.A.		3	III
--------------	------	-------------------------------	--	---	-----

**Précautions spéciales** Veuillez noter : Non réglementé si moins de 450 litres, l'exemption de quantité limitée s'applique.

#### Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

### SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

#### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

##### Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

### SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Mark Bryans

**Numéro de téléphone** (905) 648-7832 ext 351

**Date de préparation** le 28 octobre, 2021

**Avis** Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, l'utilisateur de ce produit assume tous les risques et responsabilités liés à l'utilisation de ce produit. Aucune représentation de garantie, expresse ou implicite, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature n'est faite ci-dessous en ce qui concerne les informations ou le produit auxquels les informations se réfèrent.

Identificateur du produit : Honey Dew Mask - Ver. 1

FDS No. : 0434

Date de préparation : le 28 octobre, 2021

Page 06 de 06

Date de la plus récente version révisée :